

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU
MARKSTEIN GRAND-BALLON**
64, Grand Rue - 68470 FELLERING
☎ 03 89 82 13 66 - Mail: smmqb@wanadoo.fr

<p>COMITE SYNDICAL PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 MARS 2021 AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER</p>

Présents :

Mme Annick LUTENBACHER - Présidente - Conseillère d'Alsace
M. Alain GRAPPE - Vice-Président - Conseiller d'Alsace
M. Luc MARCK - Vice-Président - Délégué de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller
M. Jean-Marie GRUNENWALD - Secrétaire - Délégué de la Communauté de Communes de la Vallée de St Amarin
Mme Marie-France VALLAT - Conseillère d'Alsace
M. Pierre VOGT - Conseiller d'Alsace
Mme Nadine SPETZ - Déléguée de la Communauté de Communes de la Vallée de St Amarin
M. Francis KLEITZ - Délégué de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

Absents excusés :

M. Éric ARNOULD - Vice-Président - Délégué de la Communauté de Communes de la Vallée de St Amarin - Procuration à M. Luc MARCK
M. Cyrille AST - Délégué de la Communauté de Communes de la Vallée de St Amarin - Procuration à M. Jean-Marie GRUNENWALD
M. Philippe HECKY - Délégué de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller - Procuration à Mme Marie-France VALLAT
Mme Karine PAGLIARULO - Conseillère d'Alsace - Procuration à M. Alain GRAPPE
Mme Maud HART - Déléguée de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller
Mme Monique MARTIN - Conseillère d'Alsace

Absents non excusés :

M. Pascal FERRARI - Conseiller d'Alsace
Mme Fabienne ORLANDI - Conseillère d'Alsace

Assistaient également :

Mme Marie-Christine PETER-BARRET - Service Tourisme et Montagne CEA
Mme Christelle VERGER - Responsable administratif et financier du SMMGB
M. Thomas CRON - Chef d'exploitation du SMMGB
M. Bastien URFFER - Chargé de mission du SMMGB

Mme Annick LUTENBACHER, Présidente, salue l'ensemble des collègues élus CEA et communautaires, Mme Marie-Christine PETER pour le service Tourisme et Montagne de la CEA, Mme Christelle VERGER, M. Bastien URFFER et M. Thomas CRON personnels administratif et technique du SMMGB.

Elle donne connaissance des personnes excusées et des procurations.

Elle rappelle en préambule que différents documents (PV et DOB) ont été adressés à l'ensemble des délégués afin qu'ils puissent en prendre connaissance dans la perspective de la réunion du jour.

La Présidente ouvre la séance à 14h30 et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance plénière du 2 Décembre 2020
2. Débat d'Orientations budgétaires
3. Divers et communication.

1 - APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PLENIERE DU 2 DECEMBRE 2020

Le PV du comité Syndical du 2 Décembre 2020 est soumis à l'approbation des membres, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

La Présidente rappelle en préambule le contexte règlementaire du DOB, ainsi que le fonctionnement et l'organisation financière du Syndicat Mixte qui s'appuie sur un ensemble de quatre budgets, le budget Général et trois budgets annexes : le budget Eau, le budget Assainissement et le budget Régie.

Elle informe également le comité syndical qu'il convient de tenir compte de la création de la Collectivité Européenne d'Alsace au 1er janvier 2021. Les statuts des syndicats mixtes concernés existant à la date de publication de la loi n° 2019 - 816 du 2 août 2019 devront être mis en conformité dans un délai de neuf mois à compter de la création de la CEA.

Résultats de l'exercice 2020

Les résultats de l'exercice 2020 révèlent une situation financière globalement stable, qui reste excédentaire, mais qui s'est réduite de 138 951.24€ au total des 4 budgets.

Le budget Général est déficitaire en investissement, situation liée au chantier en cours de la maison d'accueil qui oblige à avancer les fonds avant le financement par les différentes subventions.

Le budget Eau s'est réduit de 42 794.22€, du fait de l'investissement « Armoire électrique AEP » pour lequel nous sommes encore en attente de subvention, ainsi que du fait d'une hausse des dépenses de fonctionnement suite à la participation du budget eau aux salaires de la régie.

Le budget Assainissement bénéficie d'une évolution positive. Encore déficitaire de 9 876,36€ en 2018, il est à présent bénéficiaire de 209 926.05€. Cette amélioration est due à la régularisation de subventions qui n'avaient pas encore été perçues pour la construction de la STEP et à la baisse des coûts de fonctionnement.

Le budget Régie présente une baisse du résultat de fonctionnement de 44 492.21€. Cette situation fait suite au très mauvais hiver 2019/20, ainsi qu'à la crise sanitaire qui a empêché le fonctionnement de la luge sur rail durant les mois de mars, avril et mai 2020. Il convient cependant de noter que le précieux soutien exceptionnel du Conseil Départemental du Haut-Rhin à hauteur de 115 750€, les excellents CA de la luge durant l'été, ainsi que la réduction des dépenses auront permis de limiter les pertes.

Orientations budgétaires 2021

Sur la base du document de travail détaillé adressé aux membres du comité syndical, la Présidente présente les dépenses et les recettes prévisionnelles 2021 en fonctionnement et en investissement pour les différents budgets.

Budget Général

M. Francis KLEITZ demande des informations quant à la convention entre le SMMGB et le SCMR concernant les activités ski de fond. Il souhaite un bilan détaillé des recettes et des dépenses afin d'avoir des éléments financiers précis sachant que le SCMR encaisse des redevances publiques. Il demande également des précisions quant à la participation financière du SCMR sur les projets d'investissement portés par le SMMGB pour les activités nordiques (hangar, chalet et amélioration des pistes).

M. Alain GRAPPE rappelle que les relations entre le SCMR et le SMMGB sont souvent complexes et que le bilan financier présenté est relativement sommaire.

M. Pierre VOGT évoque les résultats sportifs du club et l'engagement des bénévoles qui permettent à de nombreux jeunes de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions.

Mme Marie-France VALLAT admet le fait que c'est un club sportif de haut-niveau mais que cela ne doit pas dispenser de la remise d'un bilan financier précis.

La Présidente propose qu'une demande soit faite en ce sens au SMCR et que le bilan financier de la saison 2020/21 soit présenté lors d'un prochain comité syndical.

Concernant le projet de remplacement de l'éclairage public sur le site du Markstein, M. Francis KLEITZ rappelle que ce dossier devrait pouvoir bénéficier de subventions de la Région Grand-Est.

Budget Eau

Aucune remarque n'est apportée à la présentation des dépenses et recettes prévisionnelles 2021 en fonctionnement et investissement.

Budget Assainissement

M. Alain Grappe rappelle l'importance de l'opération « passage caméra » prévue au budget fonctionnement afin de situer les eaux parasites qui entravent le bon fonctionnement de la STEP.

Mme Marie-France VALLAT s'interroge sur les coûts de facturation du service eau et assainissement aux habitants du Markstein.

Budget Régie

La Présidente rappelle que les remontées mécaniques n'ont pas pu fonctionner dans des conditions normales compte-tenu de la crise sanitaire et que le montant des indemnités promises par l'État n'est pas encore connu. Le décret d'application devrait paraître mi-mars 2021.

Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments et obtenu toutes les explications nécessaires, acte à l'unanimité les orientations budgétaires 2021 (Document DOB en annexe 1).

3 – DIVERS ET COMMUNICATION

La Présidente évoque le bilan de la saison hivernale 2020/21 et rappelle que le Massif des Vosges a bénéficié d'un enneigement exceptionnel.

Pour rappel, les remontées mécaniques du Markstein n'ont pu accueillir que les skieurs mineurs licenciés FFS encadrés par les clubs ou l'ESF. Afin de satisfaire cette clientèle, beaucoup de ressources ont été mises en œuvre pour peu de recettes.

Le bilan fin février est de 44 journées d'ouverture, 8 728 journées skieurs, et un CA de 65 000€ HT, soit près de 10% de ce qu'aurait dû être le CA normal de la saison.

L'engagement du SMMGB et de ses équipes a permis à ces jeunes d'avoir une saison d'entraînement quasi normale. Les retours des clubs sont très positifs et satisfaisants.

Les remontées mécaniques du Grand-Ballon n'ont pas fonctionné durant la saison 2020/21.

Les activités nordiques ont bénéficié d'une forte fréquentation et on a constaté une forte appétence du public pour le ski de fond, de randonnée, les raquettes et la luge.

Les sites dans leur ensemble et le Markstein en particulier ont été confrontés à un public nouveau, peu coutumier des codes et exigences de la montagne. Cela a engendré de fortes affluences avec une saturation du site en début d'année. Des problèmes d'incivilités ont également été déplorés.

La luge sur rail a pu rouvrir vendredi 26 février, et la clientèle encore en vacances a pu profiter de cette activité, avec à ce jour un CA de plus de 8 100€ pour 5 jours de fonctionnement.

Plus aucun autre point n'étant soulevé, la Présidente lève la séance à 16h40.

Annexe 1



Débat d'orientations budgétaires 2021

Réunion du 03 mars 2021

Table des matières

1. Contexte réglementaire	3
2. Fonctionnement et organisation budgétaire	3
3. Résultat de l'exercice 2020	5
4. Orientations budgétaires 2021.....	7
4.1. Budget Général.....	9
4.1.1. Section fonctionnement.....	10
4.1.2. Section investissement.....	12
4.2. Budget Eau.....	13
4.2.1. Section fonctionnement.....	14
4.2.2. Section investissement.....	15
4.3. Budget Assainissement.....	16
4.3.1. Section fonctionnement.....	17
4.3.2. Section investissement.....	18
4.4. Budget Régie.....	19
4.4.1. Section fonctionnement.....	20
4.4.2. Section investissement.....	25
5. Synthèse globale.....	26
5.1. Participation globale de fonctionnement	26
5.2. Participation globale d'investissement	26
5.3. Participations réelles des collectivités issues des CA	27
5.4. État de la dette au 01/01/2021	28

1. Contexte règlementaire

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape incontournable de la procédure budgétaire dont la tenue a vocation à éclairer le vote des élus et dont l'absence entache d'illégalité la délibération relative à l'adoption du budget primitif.

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312- 1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).

Il a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant les informations nécessaires et suffisantes leur permettant d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité et permet donc de définir les grandes orientations du budget.

2. Fonctionnement et organisation budgétaire

Le SMMGB, dont le siège est à Felling, a été créé en février 1975 et regroupe le Conseil départemental du Haut-Rhin et deux communautés de communes, celle de la vallée de St Amarin (CCVSA) et celle de la région de Guebwiller (CCRG).

Les statuts stipulent les compétences en aménagement touristique et en organisation du service des remontées mécaniques sur les parties hautes du massif du Markstein Grand-Ballon ; les dernières modifications statutaires datent de 2012.

Pour tenir compte de la création de la Collectivité Européenne d'Alsace au 1er janvier 2021, les statuts des syndicats mixtes concernés existant à la date de publication de la loi n° 2019 - 816 du 2 août 2019 doivent être mis en conformité dans un délai de neuf mois à compter de la création de la CEA.

Ainsi, la loi stipule que « La Collectivité Européenne d'Alsace est substituée aux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin au sein des syndicats mixtes, des groupements de collectivités territoriales ou de toute personne morale ou organisme extérieur dont ils sont membres à la date de sa création ».

Cette mise en conformité des statuts sera soumise à un prochain comité syndical.

COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

Le comité syndical est composé de 16 membres :

8 conseillers départementaux désignés en 2015 et renouvelables en 2021 :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| ○ Pascal FERRARI | ○ Fabienne ORLANDI |
| ○ Alain GRAPPE | ○ Karine PAGLIARULO |
| ○ Annick LUTENBACHER | ○ Marie-France VALLAT |
| ○ Monique MARTIN | ○ Pierre VOGT |

8 représentants des 2 CC issus des élections municipales et communautaires de 2020 :

Pour la CCVSA :

- Éric ARNOULD
- Cyrille AST
- Jean-Marie GRUNENWALD
- Nadine SPETZ

Pour la CCRG :

- Maud HART
- Philippe HECKY
- Francis KLEITZ
- Luc MARCK

ORGANISATION BUDGETAIRE

Le fonctionnement financier du SMMGB s'appuie sur un ensemble de 4 budgets :

- Le budget Général

3 budgets annexes :

- Le budget Eau
- Le budget Assainissement
- Le budget Régie qui inclut la gestion de la régie des remontées mécaniques du Markstein et du Grand-Ballon, de la luge sur rail et du minigolf du Markstein, mais aussi certains investissements.

Les participations des collectivités membres (le Département du Haut-Rhin et les Communautés de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et de la Région de Guebwiller) sont affectées suivant différents pourcentages à ces 4 budgets, à l'exception des activités commerciales de la régie qui doivent impérativement s'autofinancer.

En matière de fonctionnement, les règles statutaires sont les suivantes :

- Budget Général : 50% pour le Département et 25% pour chaque Communauté de Communes,
- Budget Eau : 88.80% pour le Département et 5.60% pour chaque Communauté de Communes,
- Budget Assainissement : 74.60% pour le Département et 12.70% pour chaque Communauté de Communes.

En matière d'investissements, le SMMGB est en charge de la réalisation des infrastructures nécessaires au développement touristique du massif du Markstein Grand-Ballon et engage les projets sur la base de programmes pluriannuels conventionnés entre les différentes collectivités.

Pour mémoire, le programme d'actions en cours s'appuie sur le schéma directeur de 2010, réactualisé pour la période 2018/2021 autour des axes suivants :

- Aménagement des espaces et requalification paysagère
- Amélioration des fonctions d'accueil et de services des clientèles
- Diversification des activités de loisirs.

Il est à noter que les participations des communautés de communes ont été plafonnées à 100 000€ par an pour le fonctionnement et l'investissement.

Si ce montant n'est pas atteint lors d'un exercice budgétaire, la part non versée peut faire l'objet d'un report sur un budget ultérieur.

3. Résultat de l'exercice 2020

BUDGETS ANNEXES		Résultat cumulé 31/12/2019	Résultat cumulé 31/12/2020
Régie	Fonctionnement	643 405.37 €	598 913.16 €
	Investissement	-153 601.05 €	-101 603.04 €
	Résultat	489 804.32 €	497 310.12 €
Eau	Fonctionnement	35 253.44 €	28 670.50 €
	Investissement	68 523.42 €	32 312.14 €
	Résultat	103 776.86 €	60 982.64 €
Assainissement	Fonctionnement	66 771.92 €	110 665.88 €
	Investissement	56 886.54 €	99 260.17 €
	Résultat	123 658.46 €	209 926.05 €

BUDGET GENERAL	Fonctionnement	86 356.06 €	79 316.98 €
	Investissement	-72 859.89 €	-255 751.22 €
	Résultat	13 496.17 €	-176 434.24 €

TOTAL 4 BUDGETS	730 735.81 €	591 784.57 €
------------------------	---------------------	---------------------

* Dont 259 909€ de subventions en attente, pour des travaux réalisés en 2020 (enneigement Grenouillère, barrières à neige...)

** Dont 29 350€ de subvention en attente, pour des travaux réalisés en 2020 (Armoire électrique AEP)

*** Chantier maison d'accueil en cours, 583 079€ TTC de travaux réalisés en 2020 et 337 810€ de subventions versées en 2020

Les résultats de l'exercice 2020 révèlent une situation financière stable, qui reste excédentaire mais qui s'est réduite de 138 951.24€ au total des 4 budgets.

Concernant le budget Général, on peut noter que celui-ci est déficitaire en investissement, cette situation est due au chantier de la maison d'accueil qui nous oblige à avancer les fonds lors des travaux avant le financement des différentes subventions.

Concernant le budget Eau, on peut noter que celui-ci s'est réduit de 42 794.22€, cette situation est due à l'investissement « Armoire électrique AEP » pour lequel nous sommes encore en attente de subvention et à une hausse des dépenses de fonctionnement suite à la participation du budget eau aux salaires de la régie.

Concernant le budget Assainissement, on pourra noter l'évolution positive. Ce budget était encore déficitaire de 9 876,36€ en 2018 et est à présent bénéficiaire de 209 926.05€ en 2020. Cette amélioration est due à la régularisation de subventions qui n'avaient pas encore été perçues pour la construction de la STEP et à la baisse des coûts de fonctionnement.

Concernant le budget Régie, on pourra noter une baisse du résultat de fonctionnement de 44 492.21€. Cette situation fait suite au très mauvais hiver 2019/2020, ainsi qu'à la crise sanitaire qui a empêché le fonctionnement de la luge sur rail durant les mois de mars, avril et mai 2020. Il convient cependant de rappeler que le précieux soutien exceptionnel du Département à hauteur de 115 750€, les excellents CA de la luge durant l'été ainsi que la réduction des dépenses auront permis de limiter les pertes.

4. Orientations budgétaires 2021

Les données des années antérieures à 2021 présentées dans les différents tableaux à venir sont issues des comptes administratifs, donc représentent des données réelles. Les données prévisionnelles 2021 apparaissent en jaune.

La Régie finance la quasi-totalité des salaires du personnel. Les salaires de trois employés permanents polyvalents, ainsi que ceux des pisteurs secouristes sont à reporter sur les différents budgets pour régularisation.

Afin que ces charges soient réparties entre chaque budget au prorata du temps passé par les salariés, nous proposons la répartition suivante :

Propositions de répartition des salaires pour 2021

Base de répartition

Personnel administratif	
Budget Principal	25%
Budget Eau	20%
Budget Assainissement	20%
Budget Régie	35%
Total	100%

Personnel service technique	
Budget Principal	10%
Budget Eau	10%
Budget Assainissement	10%
Budget Régie	70%
Total	100%

Proposition de transfert vers la Régie calculée sur la base salariale 2020

Budget Principal à Régie	
Salaire pisteur	18 855.00
Salaire administratif	28 140.00
Salaire service technique	6 875.00
Total	53 870.00

Budget Eau à Régie	
Salaire administratif	22 510.00
Salaire service technique	6 875.00
Total	29 385.00

Budget Assainissement à Régie	
Salaire administratif	22 510.00
Salaire service technique	6 875.00
Total	29 385.00

Proposition de reversement global à la Régie calculé sur la base salariale 2020

Budget Régie recette	
Budget Principal	53 870.00
Budget Eau	29 385.00
Budget Assainissement	29 385.00
Total	112 640.00

La station d'épuration étant reliée au réseau électrique du Tremplin 2, un sous compteur a été installé dans la STEP afin de pouvoir reverser la quote-part consommée du budget assainissement à la Régie.

Proposition de reversement du budget Assainissement au budget Régie

Budget Assainissement à Régie	
Électricité compteur à 16620kWh (4525kWh en 2020)	1 000.00
Total	1 000.00

Proposition de reversement du budget Régie au budget principal

Les statuts de la Régie prévoient un reversement au budget principal du Syndicat Mixte de 21% de son chiffre d'affaires hors taxe, sur les bases suivantes :

- 18% au titre de la compensation du non-versement d'une redevance par un délégataire,
- 3% au titre de la compensation de la taxe communale sur les remontées mécaniques.

Toutefois, le Syndicat Mixte a la possibilité de réduire par délibération ces versements au terme de saisons d'exploitations difficiles.

De plus, la Régie supporte financièrement les frais de fonctionnement de la maison d'accueil (bâtiments modulaires...). Compte tenu des saisons difficiles, nous proposons de ne pas appliquer ce reversement.

4.1. Budget Général

4.1.1. Section fonctionnement

4.1.1.1. Dépenses

Frais généraux

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2021 se chiffrent à 55 500€.

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
49 206 €	46 112 €	50 637 €	52 256 €	40 275 €	40 799 €	55 500 €

Frais de personnel

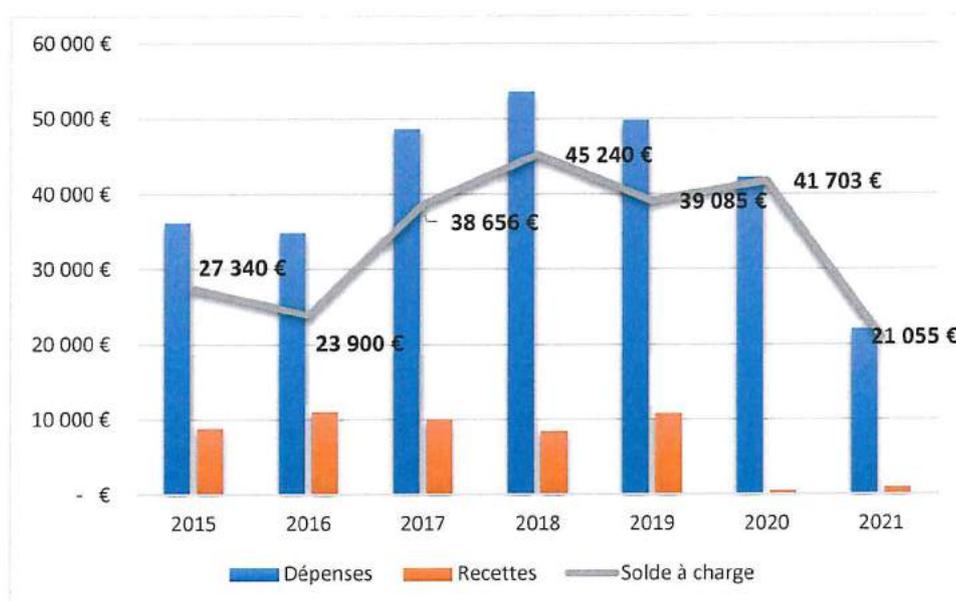
Pour le chapitre 012 (à savoir les frais de personnel) à 88 570€, sont compris en particulier l'agent d'entretien (27 500€ en 2021), la répartition salariale entre budgets (53 870€) ainsi que la dame de maison pour l'entretien du siège (3 000€).

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
85 484 €	83 534 €	87 248 €	28 651 €	102 580 €	99 106 €	88 570 €

Secours

L'ouverture partielle 2020-2021 limitée aux jeunes licenciés FFS 2021 nous oblige à prévoir une baisse substantielle des recettes.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses	36 140 €	34 900 €	48 656 €	53 640 €	49 835 €	42 203 €	22 055 €
Recettes	8 800 €	11 000 €	10 000 €	8 400 €	10 750 €	500 €	1 000 €
Solde à charge	27 340 €	23 900 €	38 656 €	45 240 €	39 085 €	41 703 €	21 055 €



Les dépenses en secours englobent à la fois les frais généraux (oxygène, matériel, déplacement, restauration), les frais de personnel (pisteurs secouristes). Il n'a pas été prévu, au vu de la faible activité, de faire appel aux bénévoles du CFS 68.

Ces dépenses sont reprises de manière exhaustive et en décalage d'une année (pour les pisteurs). Pour 2021, elles comprennent les salaires des pisteurs 18 855€ et l'oxygène 3200€.

Frais financiers

La ligne de trésorerie ouverte à hauteur de 1 000 000€ n'a pas été débloquée durant l'année 2020. Cela nous a permis de ne pas avoir de frais financier. Cependant, elle a été renouvelée à hauteur de 1 000 000€ pour couvrir les dépenses de la Maison d'accueil, le temps de percevoir les subventions ainsi que le FCTVA. C'est pourquoi il convient de prévoir 10 000€ de frais financiers en 2021.

Budget	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Général	21 506 €	15 256 €	10 317 €	583€	- €	- €	10 000 €

4.1.1.2. Recettes

Participations statutaires

Budget Général : 50% pour le Département et 25% pour chaque Communauté de Communes.

Participations statutaires 2021	CeA	CCVSA	CCRG	TOTAL
Général	130 000 €	65 000 €	65 000 €	260 000 €

Autres recettes

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Location ESF				427 €	880 €	410 €	700 €
Secours	8 800 €	11 000 €	10 000 €	8 400 €	10 750 €	500 €	1 000 €
Participation SCMR	- €	- €	- €	- €	- €	- €	5 000 €
Total	8 800 €	11 000 €	10 000 €	8 827 €	11 630 €	910 €	6 700 €

4.1.2. Section investissement

Le programme d'actions 2021 s'appuie sur le schéma directeur de 2010, réactualisé pour la période 2018/2021 autour des axes suivants :

- **Aménagement des espaces et requalification paysagère**
 - Étude et réalisation de la signalétique du site en partenariat avec le PRNBV : 20 000€ HT
 - Eclairage led du site (11 poteaux d'éclairage) : 20 000€ HT

- **Amélioration des fonctions d'accueil et de services des clientèles**
 - Maison d'accueil du Markstein : 1 325 800 HT (solde des travaux 2021)
 - Hangar nordique + maîtrise d'œuvre : 165 000€ HT
 - Chalet pour le nordique : 10 000€ HT
 - Refonte du site internet : 5 000€ HT

- **Diversification des activités de loisirs**
 - Chemin d'accès PMR du Treh - décollage vol libre : 20 000€ HT
 - Aménagement d'une piste de luge : 15 000€ HT
 - Travaux d'amélioration des pistes de fond : 10 000€ HT

4.2. Budget Eau

4.2.1. Section fonctionnement

4.2.1.1. Dépenses

Frais généraux

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2021 se chiffrent à 31 500€.

-

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
20 999 €	95 722 €	22 937 €	17 042 €	23 869 €	14 744 €	31 500 €

Frais de personnel

Pour le chapitre 012 (à savoir les frais de personnel) à 29 385€, sont compris dans les frais généraux l'exploitation confiée à la société Caléo (9 283€ pour l'année 2020).

-

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
0 €	0 €	0 €	0 €	16 900 €	27 850 €	29 385 €

4.2.1.2. Recettes

Participations statutaires

Budget Eau : 88.80% pour le Département et 5.60% pour chaque Communauté de Communes.

Participations statutaires 2021	CeA	CCVSA	CCRG	TOTAL
Eau	53 280 €	3 360 €	3 360 €	60 000 €

Vente d'eau

L'évolution des ventes d'eau varie en fonction de l'activité sur le site. Avec la crise sanitaire, les consommations eau ont chuté en 2020 et devraient sensiblement être identiques en 2021, d'où la proposition suivante pour le budget eau pour 2021 :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Vente Eau	10 433 €	9 135 €	9 368 €	8 984 €	8 284 €	4 532 €	4 500 €
Total	10 433 €	9 135 €	9 368 €	8 984 €	8 284 €	4 532 €	4 500 €

4.2.2. Section investissement

Différents projets sont à l'étude en lien avec la société CALEO, avec laquelle le SMMGB a signé un marché pour l'exploitation des installations d'eau potable au Markstein :

- Remplacement de poteau incendie et de bouches à clé (répartition sur 3 ans), remplacement débuté en 2018, budget prévisionnel 11 000€ HT
- Remplacement et mise en conformité des compteurs d'eau interrogeables à distance, débuté en 2019 (répartition sur 3 ans), budget prévisionnel 5 000€ HT

4.3. Budget Assainissement

4.3.1. Section fonctionnement

4.3.1.1. Dépenses

Frais généraux

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2021 se chiffrent à 83 500€. A noter que 50 000€ ont été budgétés afin d'envisager la dépollution de l'ancienne STEP et l'inspection camera du réseau afin de rechercher les eaux claires parasites

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
18 012 €	95 998 €	35 182 €	17 528 €	13 750 €	16 342 €	83 500 €

Pour le chapitre 012 (à savoir les frais de personnel) à 59 385€, sont compris la mise à disposition du personnel de la CCRG (6 804€ pour l'année 2020)..

Frais de personnel

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
26 154 €	37 937 €	9 365 €	17 443 €	35 844 €	34 654 €	59 385 €

4.3.1.2. Recettes

Participations statutaires

Budget Assainissement : 74.60% pour le Département et 12.70% pour chaque Communauté de Communes.

Participations statutaires 2021	CeA	CCVSA	CCRG	TOTAL
Assainissement	65 620 €	11 171 €	11 171 €	87 962 €

Contribution à l'assainissement

L'évolution des contributions à l'assainissement varie en fonction des consommations eau sur le site. Avec la crise sanitaire, les consommations eau ont chuté en 2020 et devraient sensiblement être identiques en 2021, d'où la proposition suivante pour le budget assainissement pour 2021 :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Vente Eau	5 421 €	5 300 €	5 772 €	5 053 €	5 228 €	3 153 €	3 000 €
Total	5 421 €	5 300 €	5 772 €	5 053 €	5 228 €	3 153 €	3 000 €

4.3.2. Section investissement

Les besoins sont déterminés avec la CCGR avec laquelle le SMMGB a signé une convention de mise à disposition de personnel et de matériel pour la gestion de la STEP :

- Automatisation du saumurage : 20 000€ HT
- Frais d'étude ancienne STEP : 30 000€ HT
- Frais de remise en état du réseau : 40 000 €HT

4.4. Budget Régie

4.4.1. Section fonctionnement

4.4.1.1. Dépenses

Frais généraux

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2021 se chiffrent à 290 000€.

On pourra noter une forte baisse des frais généraux en 2020. Le mauvais hiver et la durée limitée de la saison nous ont obligés à limiter les dépenses.

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
298 906 €	283 061 €	328 140 €	304 046 €	292 735 €	214 657 €	290 000 €



Les principaux postes de dépenses prévus sur 2021 :

- Électricité : **60 000€**
- Entretien réparations : **41 000€**
- Fourniture d'entretien et petits équipements : **40 000€**
- Assurances : **30 000€**
- Déneigement : **27 000€ (pm 19 420€ HT en 2020)**
- Carburants : **25 000€**

Frais de personnel

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Régie	475 136 €	474 385 €	488 860 €	473 337 €	465 925 €	369 057	440 000
Permanent	NC	NC	NC	291 543 €	293 408 €	303 842 €	
Saisonnier	NC	NC	NC	181 794 €	172 517 €	65 215 €	
Permanent %	NC	NC	NC	61.59%	62.97%	82.33%	
Saisonnier %	NC	NC	NC	38.41%	37.03%	17.67%	

Détail des effectifs

Personnel d'exploitation de la Régie

- **4 permanents à temps plein**
 - Chef d'exploitation
 - Adjoint technique au chef d'exploitation
 - Responsable maintenance
 - Technicien administratif
- **5 saisonniers durant la saison hivernale**

Baisse des frais de personnel entre 2019 et 2020 due à la saison hivernale particulièrement courte et au manque de neige. Légère hausse prévue en 2021, les saisonniers et secouristes devant être sur site pour les activités nordiques et pour la surveillance du site malgré la fermeture des remontées mécaniques.

Personnel administratif

- **2 permanents**
 - Responsable administratif et financier
 - Chargé de mission aménagement et développement touristique

Dès janvier 2021, la Régie a procédé à la mise en activité partielle d'une partie du personnel, cependant moins qu'escompté au départ. Compte tenu de l'affluence, les besoins en termes de surveillance et de sécurité du site sont chronophages. Le choix d'offrir une ouverture avantageuse des remontées mécaniques pour les jeunes licenciés FFS engendre également des besoins sur la station.

La polyvalence et l'investissement du personnel d'exploitation permettent de réaliser de substantielles économies. On pourra noter qu'en 2020 la masse salariale des permanents représente 82.33%, les années précédentes celle-ci était proche des 60%. Afin de limiter les coûts d'exploitation et les frais de personnel, le choix a été d'optimiser le fonctionnement avec les permanents et de faire appel aux saisonniers a minima.

Frais financiers

Les frais financiers sur le budget régie correspondent aux intérêts des deux prêts encore en cours (page 28). Il convient donc de budgéter 24 000€ pour les annuités 2021.

Budget	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Régie	31 465 €	38 437 €	34 887 €	27 825 €	26 391 €	24 910 €	24 000 €

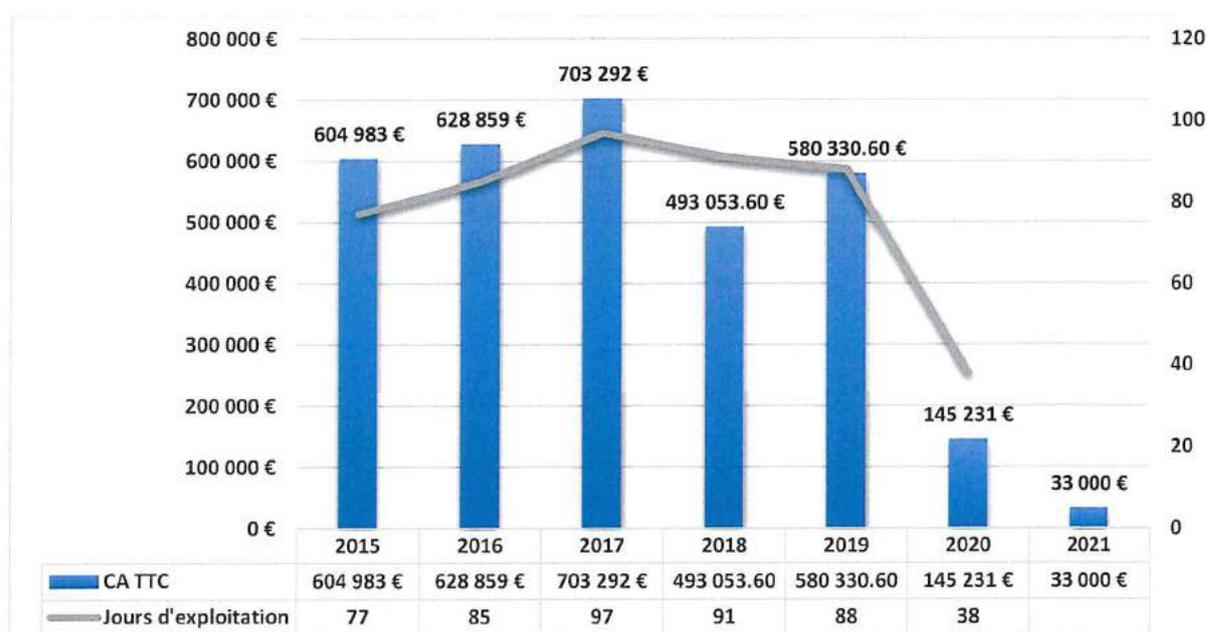
4.4.1.2. Recettes

Remontées mécaniques du Markstein

Le chiffre d'affaires de l'année civile 2020 est en forte baisse, suite à un hiver sans neige et à la fermeture administrative dès décembre 2020.

Le chiffre d'affaires TTC en 2020 est de 145 231€ pour 38 jours d'exploitation (janvier, février, mars, saison 2019/2020) – (décembre 8 jours pour les jeunes mineurs FFS saison 2020/2021).

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CA TTC	604 983 €	628 859 €	703 292 €	493 053.60 €	580 330.60 €	145 231 €	33 000 €
Jours d'exploitation	77	85	97	91	88	38	



La fermeture administrative nous oblige à prévoir un chiffre d'affaires limité à 30 000€ HT, correspondant à la fréquentation des jeunes mineurs licenciés FFS.

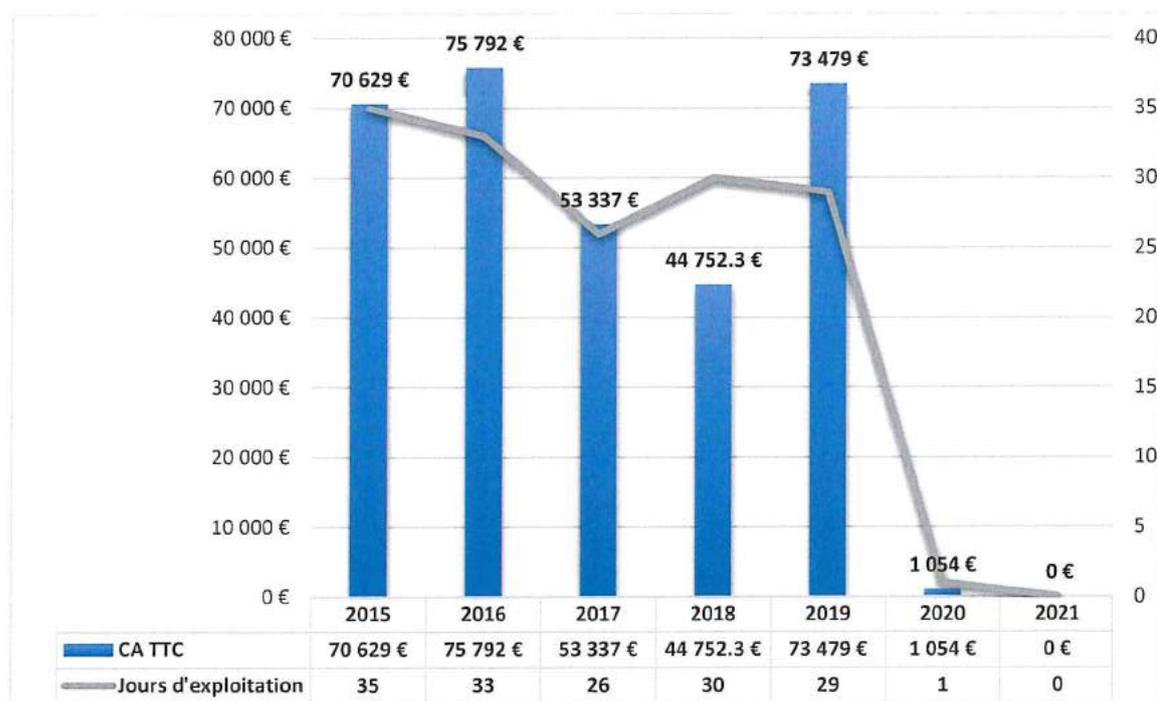
Selon les dernières informations des services de l'État, les indemnisations pour les exploitants de remontées mécaniques correspondraient à 49% de la moyenne des CA des années 2017, 2018 et 2019. Ces éléments seront officialisés lors de la parution des décrets qui devrait intervenir d'ici fin février ou début mars. En fonction de ces éléments, il convient de prévoir au budget une recette en indemnisation de 200 000€ comprenant le Markstein et le Grand-Ballon.

Remontées mécaniques du Grand-Ballon

Au Grand-Ballon durant l'année 2020, une seule journée de fonctionnement a été possible.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CA TTC	70 629 €	75 792 €	53 337 €	44 752.3 €	73 479 €	1 054 €	0 €
Jours d'exploitation	35	33	26	30	29	1	

Pour 2021, un prévisionnel de 0€ HT a été budgété, la fermeture administrative ne permettant pas le fonctionnement du site.



Luge sur rails du Markstein

PM : 1ère ouverture au public de la luge sur rail le 5 juillet 2014

L'année 2015 était la première année complète d'exploitation de la luge. En 2020 le chiffre d'affaires de la luge par rapport à 2019 fait un bond de **30.80%**.

Malgré le confinement suite à la crise sanitaire et les 2 mois de fermeture complète au printemps, le CA de la luge bat cette année tous les records. Effectivement, après la période particulièrement difficile, la population a souhaité profiter des attraits de la montagne et de la nature. L'affluence sur les crêtes cet été a été exceptionnelle, voire souvent proche de la saturation. Cette aubaine financière aura permis à la Régie de compenser une partie des pertes du printemps et du mauvais hiver.

CA TTC	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier	1 895 €	3 457 €	0 €	0 €	2 570.00 €	8 365.00 €	
Février	0 €	0 €	0 €	0 €	0.00 €	7 934.00 €	
Mars	937 €	0 €	2 169 €	0 €	0.00 €	0.00 €	
Avril	8 764 €	159 €	19 637 €	11 653 €	9 602.00 €	0.00 €	
Mai	20 812 €	15 983 €	19 279 €	27 933 €	10 272.00 €	15 522.50 €	
Juin	14 052 €	4 865 €	19 512 €	14 515 €	26 110.00 €	23 608.00 €	
Juillet	69 609 €	68 266 €	58 346 €	73 763 €	69 319.00 €	114 631.00 €	
Août	93 573 €	104 319 €	110 761 €	103 007 €	107 047.50 €	141 936.50 €	
Septembre	9 798 €	15 914 €	13 183 €	21 971 €	18 486.00 €	22 740.00 €	
Octobre	14 836 €	17 740 €	19 107 €	16 661 €	15 070.00 €	13 246.00 €	
Novembre	15 270 €	4 548 €	6 045 €	3 012 €	3 167.00 €	0.00 €	
Décembre	19 779 €	10 054 €	0 €	5 406 €	5 573.00 €	1 499.00 €	
TOTAL TTC	269 325 €	245 305 €	268 039 €	277 920 €	267 217 €	349 482 €	264 000 €

Pour 2021, un prévisionnel de 220 000€ HT a été budgété, soit un CA TTC de 264 000€.

NB : Rappelons que l'exploitation hivernale de la luge (avec neige) est compromise en raison de la hauteur des rails limitée à 80 cm (obligation environnementale imposée par le DREAL).

Chiffre d'affaires TTC cumulé

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
RM Markstein	604 983 €	628 859 €	703 292 €	493 054 €	580 331 €	145 231 €	33 000€
RM Grand-Ballon	70 629 €	75 792 €	53 337 €	44 752 €	73 479 €	1 054 €	-
RM Luge sur rail	269 325 €	245 305 €	268 039 €	277 920 €	267 217 €	349 482 €	264 000€
TOTAL TTC	944 937 €	949 956 €	1 024 668 €	815 726 €	921 026 €	495 767 €	297 000€

Participation des membres

Cette participation concerne les investissements courants et les participations au déneigement.

Participations statutaires 2021	CeA	CCVSA	CCRG	TOTAL
Régie (investissement courant + déneigement)	15 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €
Régie (Subvention exceptionnelle crise sanitaire)	200 000 €			200 000 €

4.4.2. Section investissement

Le programme d'actions 2021 s'appuie sur le schéma directeur de 2010, réactualisé pour la période 2018/2021 autour des axes suivants :

- **Aménagement des espaces et requalification paysagère**
 - Achat utilitaire / tracteur de pente avec benne et broyeur : 40 000€ HT (2005)/ 70 000€ HT (2015)/ 110 000€ HT (neuf)

- **Amélioration des fonctions d'accueil et de services des clientèles (Markstein)**
 - Billetterie mains libres : 120 000€ HT
 - Remplacement chalet TK Grenouillère : 10 000€ HT
 - Réfection cabane de chronométrage du stade : 5 000€ HT
 - Remorque pour le Manitou : 4 000€ HT
 - Armoire électrique TK Steinlebach : 25 000€ HT
 - Remplacement filet de sécurisation de la raquette Grenouillère : 3 000€ HT

- **Diversification des activités de loisirs**
 - AMO réfection du bâtiment de la Fédérale : 20 000€ HT
 - Étude réfection de la retenue collinaire Markstein : 15 000€ HT

5. Synthèse globale

5.1. Participation globale de fonctionnement

Participations statutaires 2021	CeA	CCVSA	CCRG	TOTAL
Général	130 000 €	65 000 €	65 000 €	260 000 €
Eau	53 280 €	3 360 €	3 360 €	60 000 €
Assainissement	65 620 €	11 171 €	11 171 €	87 962 €
SOUS TOTAL	248 900 €	79 531 €	79 531 €	407 962 €
Régie (Investissement courant + Déneigement)	15 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €
TOTAL	263 900 €	84 531 €	84 531 €	432 962 €

5.2. Participation globale d'investissement

Subventions d'investissements 2021	Montant
CeA	250 000 €
CCRG	15 469 €
CCVSA	15 469 €
Total Général	280 938 €

5.4. État de la dette au 01/01/2021

Récapitulatif par établissement prêteur	Capital emprunté	Capital restant dû au 1er janvier	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont		Fin de contrat
				Intérêts	Capital	
Caisse d'épargne - 2014 Luge sur rail Markstein	800 000 €	574 958 €	56 735 €	20 721 €	36 014 €	31/12/2028
CCM Saint-Amarin - 2017 Travaux et achat de terrain	400 000 €	304 999 €	28 537 €	2 658 €	25 880 €	31/01/2032
Total	1 200 000 €	879 956 €	85 272 €	23 379 €	61 894 €	
Ligne de trésorerie	1 000 000 €	- €				déc 2016 à 2021
Total général	2 200 000 €	879 956 €	85 272 €	23 379 €	61 894 €	